



VILLE DE L'ISLE-ADAM

Objet : Grève Journée du 7 février 2023 – Ecole Camus

La Ville l'Isle-Adam vous informe qu'un SERVICE MINIMUM sera assuré le MARDI 07 FEVRIER 2023.

Vos enfants seront accueillis de 7h00 à 19h00 pour les prestations périscolaires au Centre de Loisirs Jean Paul Nomblot (Rue du Docteur Jean Cailleux). Pour l'accueil des enfants qui ne bénéficient pas de prestations périscolaires l'accueil se fera également de 8h30/11h30 – 13h30/16h30 au Centre de Loisirs Jean Paul Nomblot (Rue du Docteur Jean Cailleux).

La cantine se tiendra sur l'Ecole Camus.

Pour les parents qui souhaitent garder leurs enfants, merci d'informer au plus tôt le service enfance afin d'annuler les prestations périscolaires et de restauration scolaire